



La Région Pays de la Loire doit respecter le travail de TOUS les journalistes !

La semaine dernière, nos organisations publiaient un communiqué intitulé « La présidente de région des Pays de la Loire doit cesser d'entraver le travail des journalistes ».

Nous avons dû être mal compris : en effet, si Christelle Morançais a accepté depuis de répondre à quelques interviews pour expliquer les motivations de coupes budgétaires sans précédent dans les domaines de la culture, de la santé, ou de l'économie sociale et solidaire, elle continue à appliquer un régime d'exception à nos confrères de Médiacités.

Le 19 décembre, alors qu'il arrivait à l'hôtel de Région pour couvrir la session consacrée au vote du budget, le rédacteur en chef de Médiacités s'est vu remettre un badge jaune, quand tous les autres journalistes recevaient un badge violet.

Alors que le reste de la profession a pu suivre les débats depuis la tribune presse, dans l'hémicycle, notre confrère s'est vu conduire au balcon des lycéens, sans tablette et sans prise électrique pour faire son travail.

Alors qu'il demandait de meilleures conditions, il a alors été emmené dans une salle « prévue pour les journalistes », où deux téléviseurs diffusaient la session... mais sans le son.

Au bout d'une heure d'intervention sur les deux appareils, notre confrère a finalement pu suivre les débats, dans les mêmes conditions que n'importe quel citoyen depuis le site internet du conseil de Région, sans accès à ce qui fait l'essence du journalisme politique, l'observation des réactions dans l'hémicycle, ces apartés entre élus qui permettent ensuite d'approfondir le travail auprès des sources politiques.

Pour justifier ce traitement de « faveur » réservé au rédacteur en chef de Médiacités, les services de la Région ont expliqué qu'il y avait une affluence record de demandes de médias. Que « d'autres journalistes » étaient concernés par les restrictions d'accès à l'hémicycle. Pourtant, notre confrère était seul dans la salle aux téléviseurs. Il a photographié les places restées inoccupées dans la tribune presse. Quatre le matin et sept l'après-midi.

Média indépendant d'investigation locale, Médiacités a notamment révélé l'embauche, par la Région, d'un photographe personnel pour Christelle Morançais. Les dépenses engagées pour mettre l'hôtel de Région aux couleurs du « bleu Morançais ». Les notes de frais de la présidente de la région Pays de la Loire. Les soupçons de conflit d'intérêts d'Eric Grelier, ancien vice-président à

l'économie de Christelle Morançais. Des informations que nous considérons comme étant d'utilité publique et qui ont été reprises par de nombreux médias.

Interdire ou entraver l'accès des journalistes dont le travail déplaît aux institutions était jusque-là l'apanage de collectivités dirigées par l'extrême-droite ou par des élus qui s'en rapprochent par leurs pratiques antidémocratiques. C'est ce qu'on observe à Hénin-Beaumont ou à Cholet.

Une semaine après notre dernier communiqué, nous réitérons donc notre demande à la région Pays de la Loire, de cesser d'entraver le travail des journalistes. De TOUS les journalistes. Ces pratiques ne sont pas dignes d'une démocratie.

Nantes, le 20 décembre 2024.